



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 17 mai 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« 238 BRIGADES » PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE BRIGADE DE GENDARMERIE DES TOURRETTES

Ce vendredi 17 mai, Thierry Devimeux, préfet de la Drôme, et Philippe Marestin, Colonel commandant le Groupement de gendarmerie départementale de la Drôme, ont présenté aux élus locaux, le projet de la brigade des Tourrettes.

En complément des 35 brigades drômoises existantes, le Président de la République a annoncé le 2 octobre dernier la création de deux nouvelles brigades de gendarmerie fixes dans la Drôme : aux Tourrettes et à Châteauneuf-de-Galaure.

Cette mesure vise à la fois à renforcer le service public de la sécurité dans notre territoire, mais également à adapter le maillage territorial de la gendarmerie aux évolutions de la démographie et de la délinquance.

Actuellement, sur le secteur de Montélimar, la présence de la gendarmerie nationale est assurée par deux Communautés de Brigades (COB) :

- la **communauté de brigade de Montélimar**, composée de : deux brigades de proximité à Marsanne et Montélimar, rayonnant chacune sur 7 communes pour 19 effectifs de gendarmerie
- la **communauté de brigade de la Bégude de Mazenc**, composée de : deux brigades de proximité à la Bégude de Mazenc, et celle de Puy St Martin , intervenant respectivement sur 10 et 7 communes, pour 10 effectifs de gendarmerie.

UN NOUVEAU MAILLAGE

Face à l'**augmentation générale de la délinquance**, la création de la communauté de brigade des Tourrettes, par un nouveau maillage, permettra une meilleure répartition des communes couvertes. Ainsi, le **nombre d'intervention sera partagé entre les différentes brigades et les délais d'intervention réduits.**

La COB des Tourrettes, brigade chef-lieux, sera composée de trois brigades de proximité et accueillera 22 effectifs de gendarmerie :

- Les Tourrettes couvrant 6 communes,
- Marsanne couvrant 5 communes,

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26

- Puy Saint Martin couvrant 7 communes.

La communauté de brigade de Montélimar sera composée des brigades proximités de Montélimar et la Bégude de Mazenc, intervenant respectivement 7 et 8 communes pour 18 effectifs.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE

La commune des Tourettes met à disposition une bibliothèque en guise de LST qui permettra de d'accueillir la brigade dès 2024 et un bailleur social conduira le projet de construction d'une caserne de 11 unités logements.